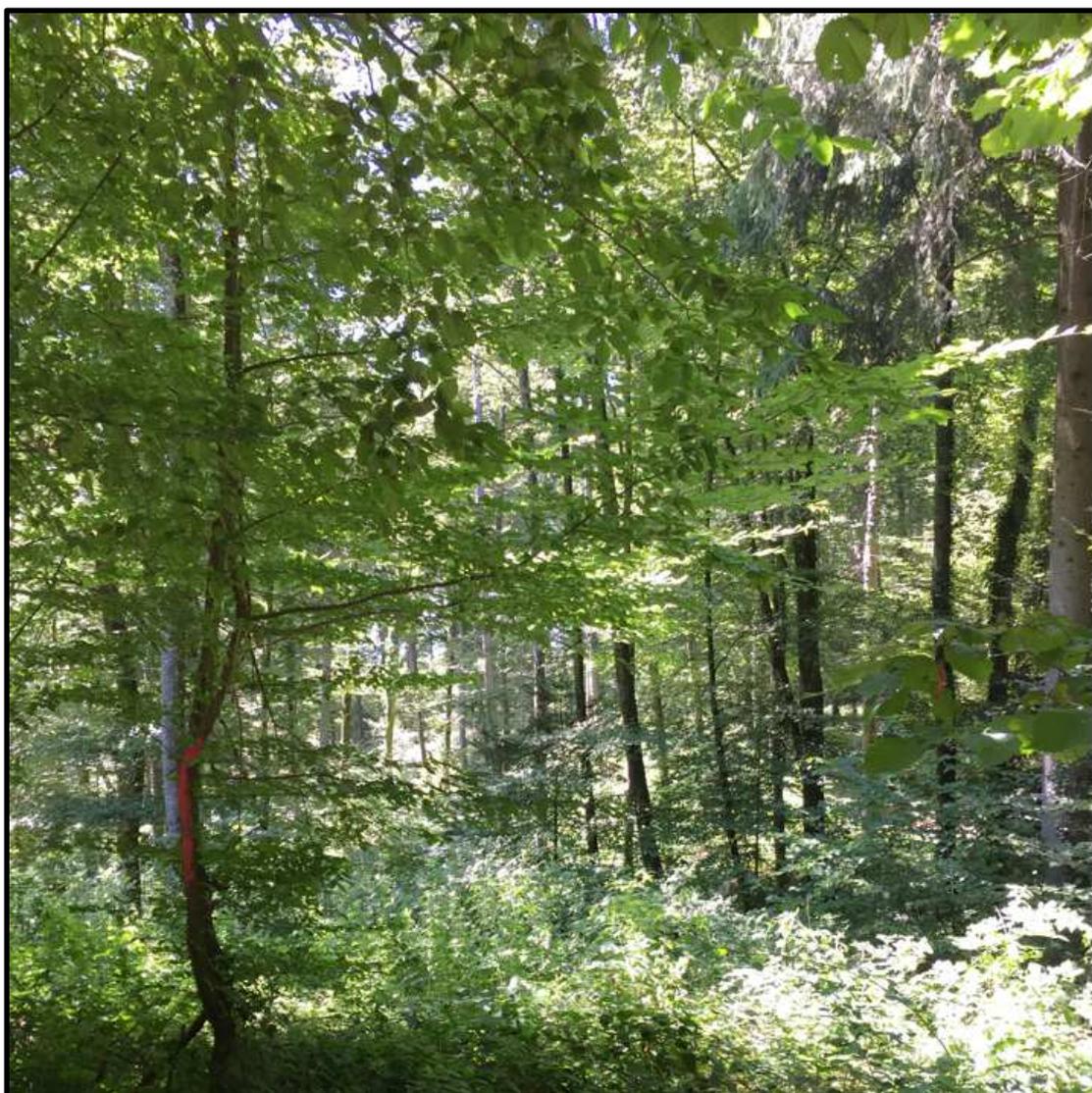




# Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

## Communes:

Bussigny - Chavannes-près-Renens - Cheseaux-sur-Lausanne - Crissier - Ecublens -  
Jouxens-Mézery - Mex - Penthaz - Prilly - Romanel-sur-Lausanne - Renens -  
St-Sulpice - Sullens - Villars-Ste-Croix - Vuflens-la-Ville



## Surfaces forestières gérées

518 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-Communes)

228 hectares de forêts privées (env. 500 propriétaires)

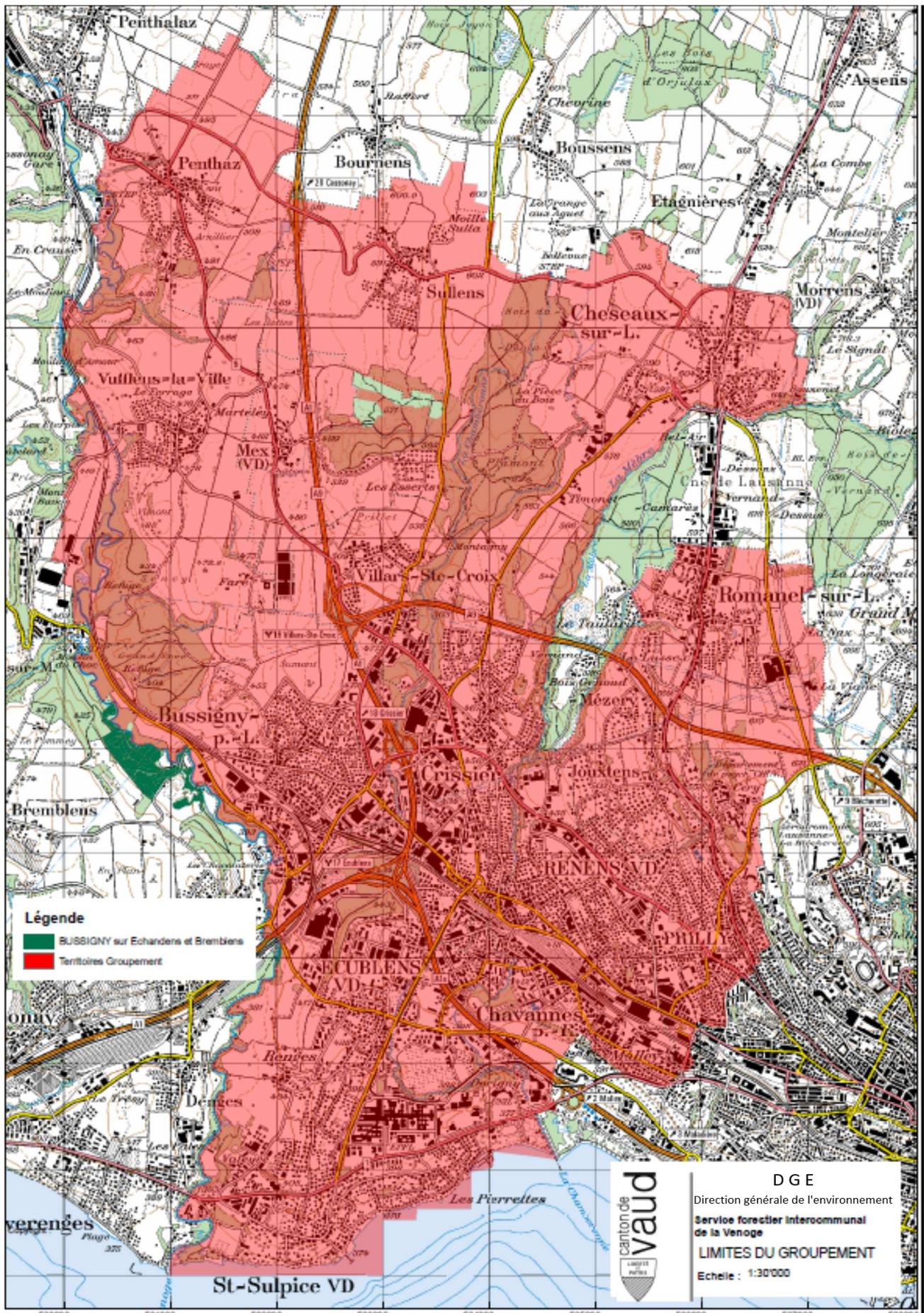


Figure 1 - Carte du Triage forestier 18/5 (Triage : découpage administratif étatique)

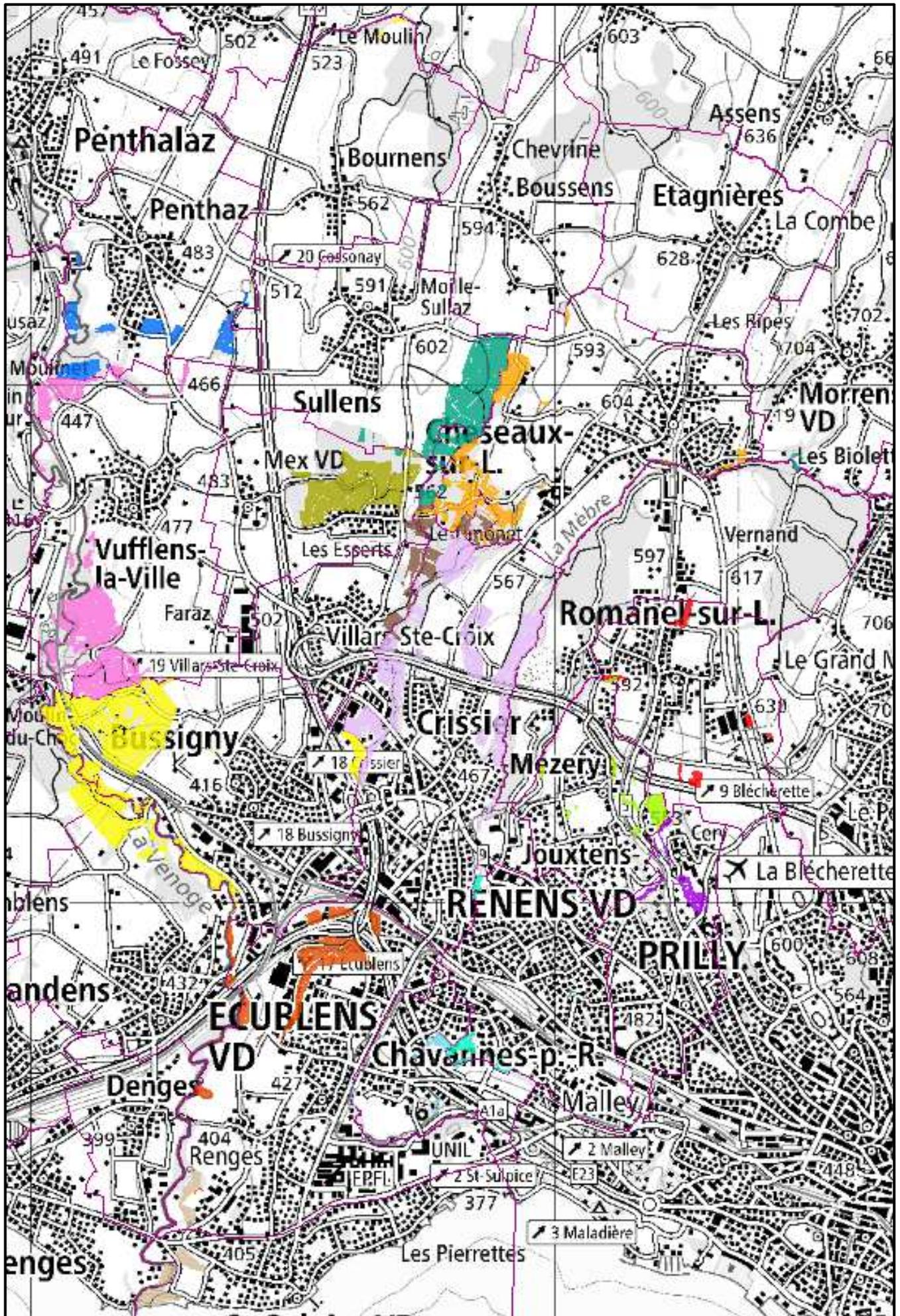


Figure 2 - Carte des communes faisant partie du Groupement forestier

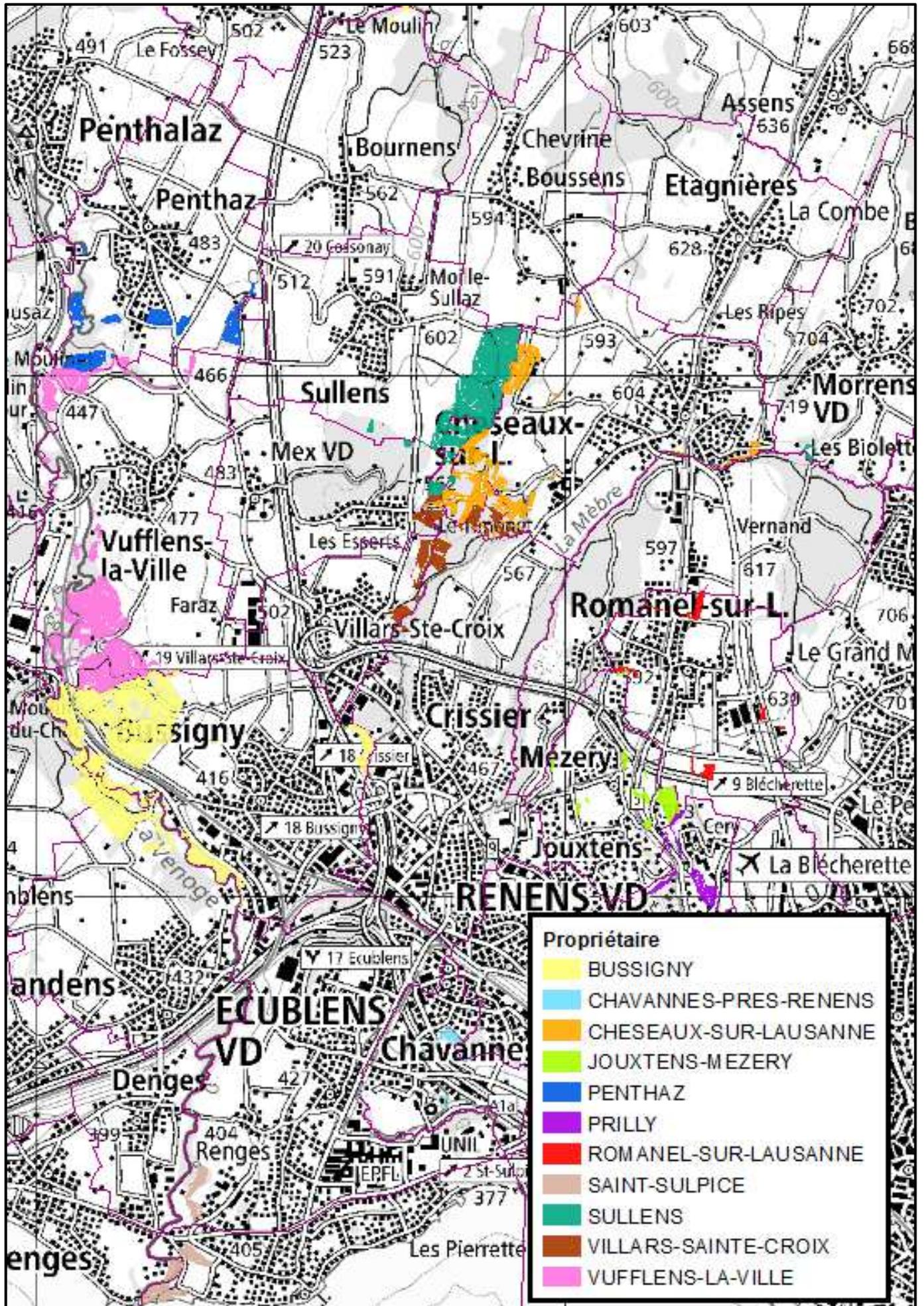


Figure 3- Carte des communes en contrat de bail à ferme avec le Groupement forestier

## **Préambule:**

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

## **Législature 2021-2026**

Présidente du comité	Mme Paola Kaeslin, Municipale de Bussigny
Vice-Président du comité	M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens
Membre du comité	M. Denis Favre, Municipal de Romanel/s Lausanne
Président de l'assemblée	M. Laurent Bovay, Syndic de Crissier
Vice-Président de l'assemblée	M. Maurizio Mattia, Municipal de Prilly
Caissier comptable	M. Michel Gisclon, Boursier de Bussigny
Secrétaire du comité	M. Grégory Gabriel, Garde forestier

## **Assemblées**

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière ; dans cette perspective, chaque commune y délègue son représentant. Pour l'année 2023, celles-ci ont eu lieu le 16 mars à Chavannes-près-Renens avec une présentation du concept de réfection de desserte forestière et le 28 septembre avec une visite de la scierie Zahnd à Rueyres.

## **Contrats de gestion**

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement étaient liées par un contrat de gestion de degré 1 ce qui impliquait que toutes les dépenses et revenus sont comptabilisés par les communes.

Depuis le début 2017, 11 communes sont gérées selon le contrat de degré 3 pour une durée de 6 ans. Ce qui signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune; ce montant figure dans le contrat de bail. Lesdites communes sont :

Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville. Deux communes ont souhaité rejoindre ce mode de gestion; Crissier et Mex. Ce mode de fonctionnement pour ces deux communes débutera à partir de 2024.

## **Réchauffement climatique**

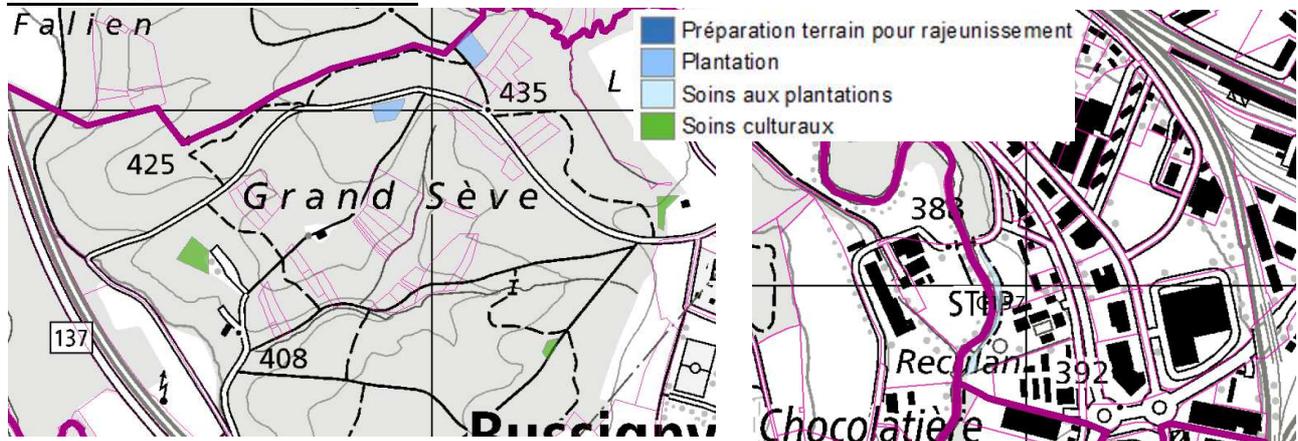
Suite à la récurrence d'étés caniculaires, plusieurs essences dépérissent notamment le hêtre, le sapin blanc, l'épicéa dû notamment au manque de précipitation et aux températures élevées. Une autre essence, le frêne reste vulnérable à la chalarose, maladie fongique se propageant par les spores du champignon. Les frênes sont présents en majorité aux abords des infrastructures, ce qui demande une surveillance permanente.

## Activités forestières 2023

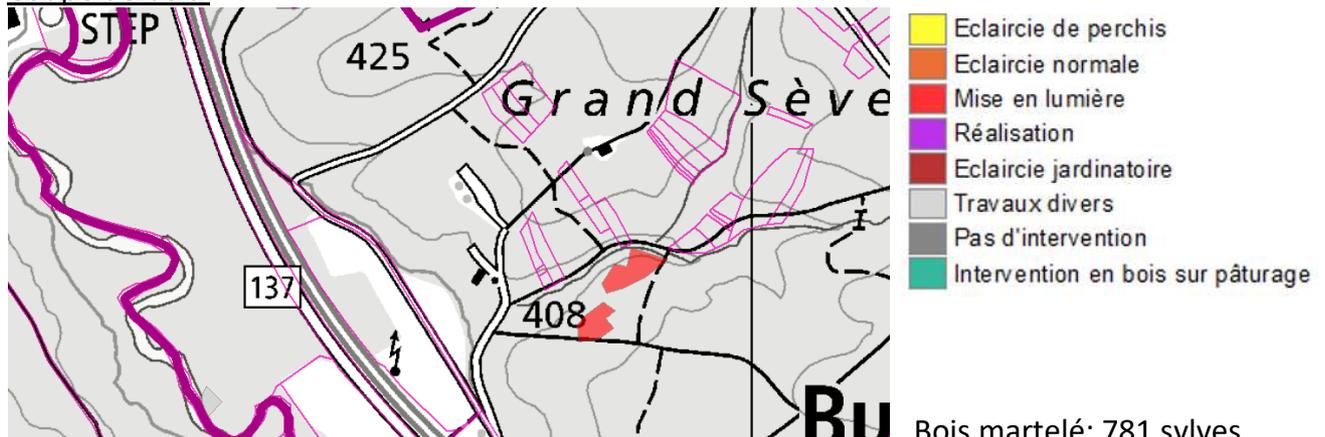
### Bussigny :

Plusieurs coupes de bois ont été réalisées notamment durant le printemps ; une première en bordure du chemin du Refuge permettant la suppression d'arbres dangereux pour le chemin. Cette exploitation a permis de mettre en lumière de jeunes pousses d'arbres indigènes comme des tilleuls ou des chênes. Ces essences tolèrent mieux les périodes de secs et elles permettront de protéger, par leur ombrage futur, d'autres essences plus sensibles aux étés chauds. Une éclaircie dans un peuplement de sapin, en limite avec le territoire de Vufflens-la-Ville, a été réalisée et ces bois ont été amenés en bordure de la route forestière à l'aide d'un cheval. Cette pratique ancestrale est remise au goût du jour une fois par année. Le public présent lors de ces travaux a pu poser toute ses questions à la personne mandatée pour ces travaux. Cette pratique sera réitérée dans le futur. Une mise en lumière a également eu lieu dans le massif de Grand Sève, aux abords du chemin des Pêcheurs. Cette exploitation a permis de valoriser des bois résineux de bonne qualité, plantés il y a environ 100 ans. Ces arbres souffraient de la récurrence des étés secs et chauds des dernières années. Ils ne sont plus en adéquation avec le climat actuel et ont été exploités afin de valoriser le bois. Un rajeunissement naturel de bonne qualité s'est développé en parallèle du peuplement principal et profite de cette mise en lumière pour se développer. Ces jeunes arbres seront la forêt de demain. Suite à plusieurs coups de vent, des arbres ont été renversés, bloquant çà et là les chemins forestiers. Plusieurs interventions ont été nécessaires, tout au long de l'année, pour dégager les passages. Le curage régulier des renvois d'eau présents sur les chemins a permis un écoulement conforme de l'eau de surface évitant ainsi la dégradation des chemins forestiers en forte pente. Un entretien régulier de la Piste Vita dans le massif de Grand Sève a permis de maintenir, tout au long de l'année, une qualité de parcours élevée. La pose chaque année de « copeaux » sur le cheminement de celle-ci permet un accès facilité pour les usagers, même en cas de pluie.

### Plantations et soins culturaux:



### Coupe de bois:



Bois martelé: 781 sylves

**Chavannes-près-Renens :**

Une coupe de bois a été réalisée dans le massif du bois du Caudray. Cette intervention avait pour but d'éclaircir un jeune peuplement de feuillus afin de donner de la place aux arbres voisins, notamment au niveau des houppiers. Un canapé forestier dans le même massif, en limite avec la commune de Renens, a bénéficié d'une réfection complète. Les écoles des deux communes ont participé à la construction.

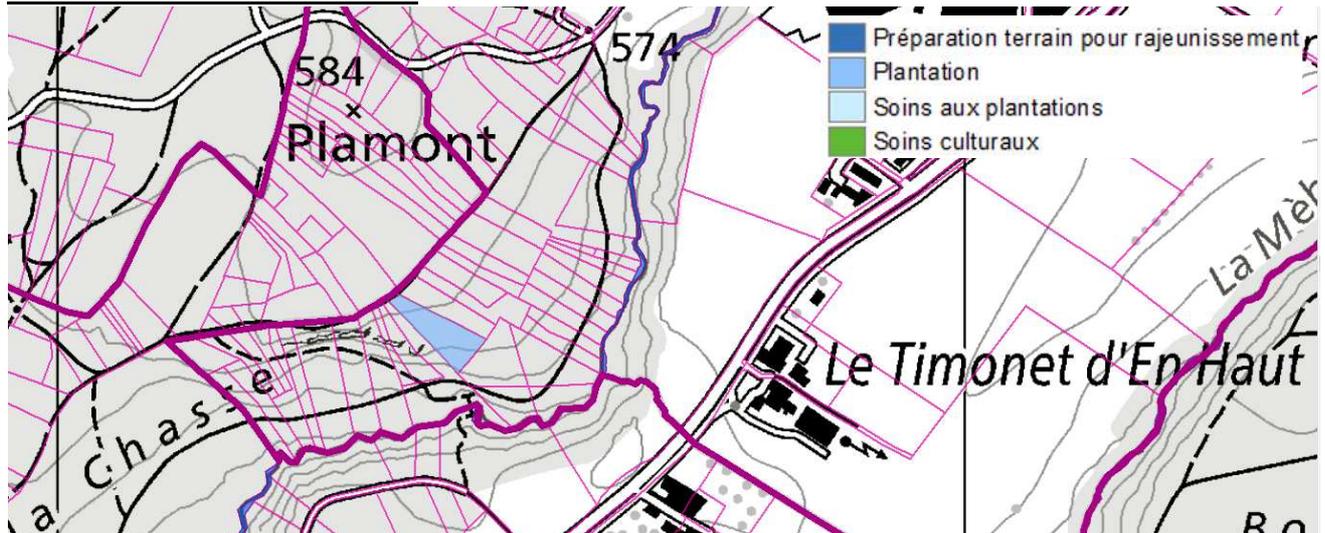
Bois martelé: 9 sylves

### Cheseaux-sur-Lausanne :

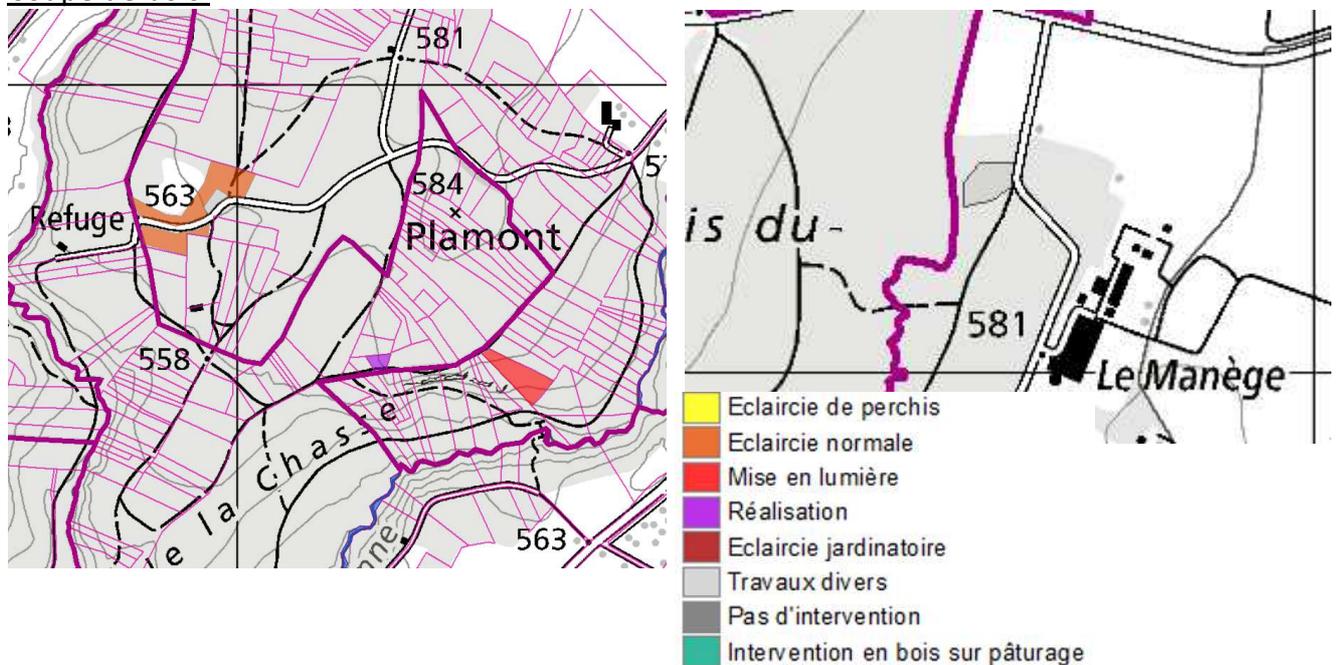
L'entretien de différentes parcelles forestières a été effectué.

Une éclaircie de moyenne futaie le long de la route du refuge a permis de sélectionner les tiges pouvant se développer dans le futur. La parcelle 655 a fait l'objet d'une mise en lumière conséquente afin de mettre en lumière de jeunes tiges issues de rajeunissement naturel. Une plantation sur cette même parcelle a permis de compléter et d'enrichir le mélange d'essences. Suite aux forts coups de vents de février et juin, plusieurs arbres versés (chablis) ont dû être exploités notamment le long du chemin du refuge.

#### Plantations et soins culturaux:



#### Coupe de bois:

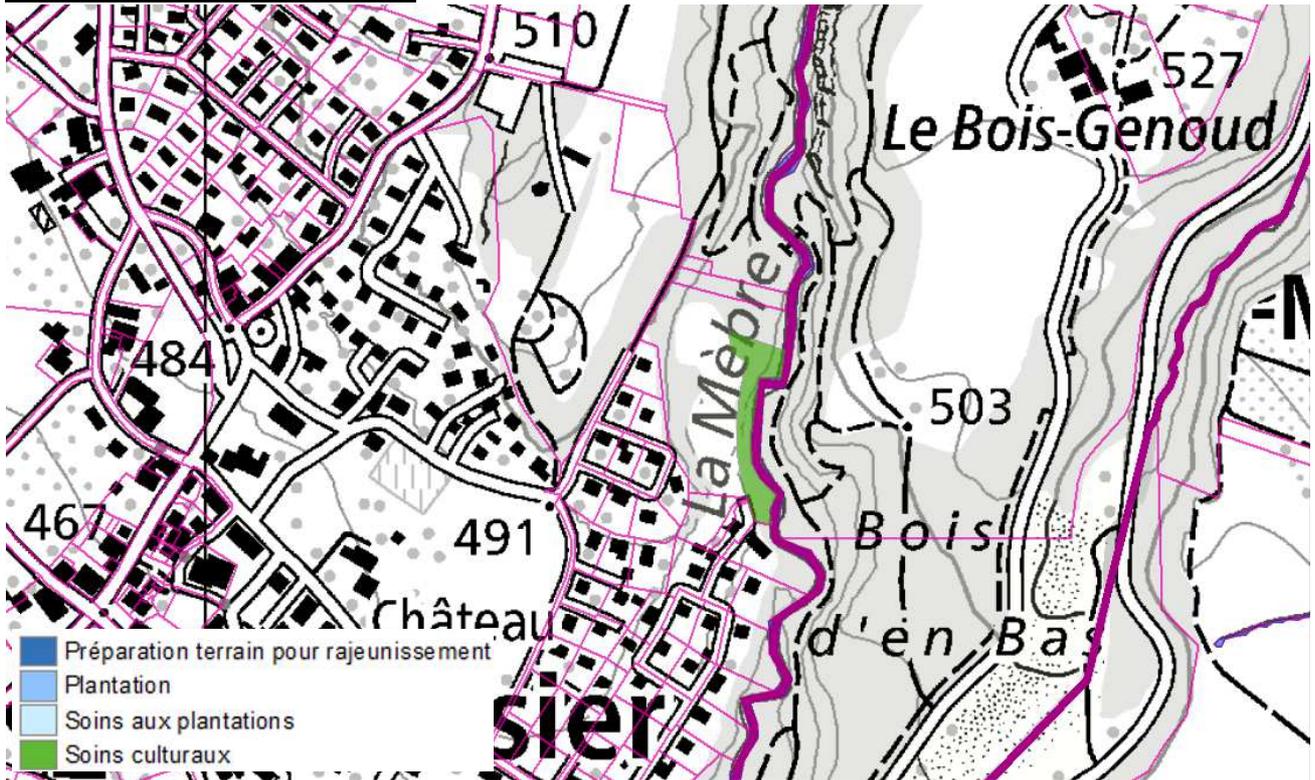


Bois martelé: 298 sylves

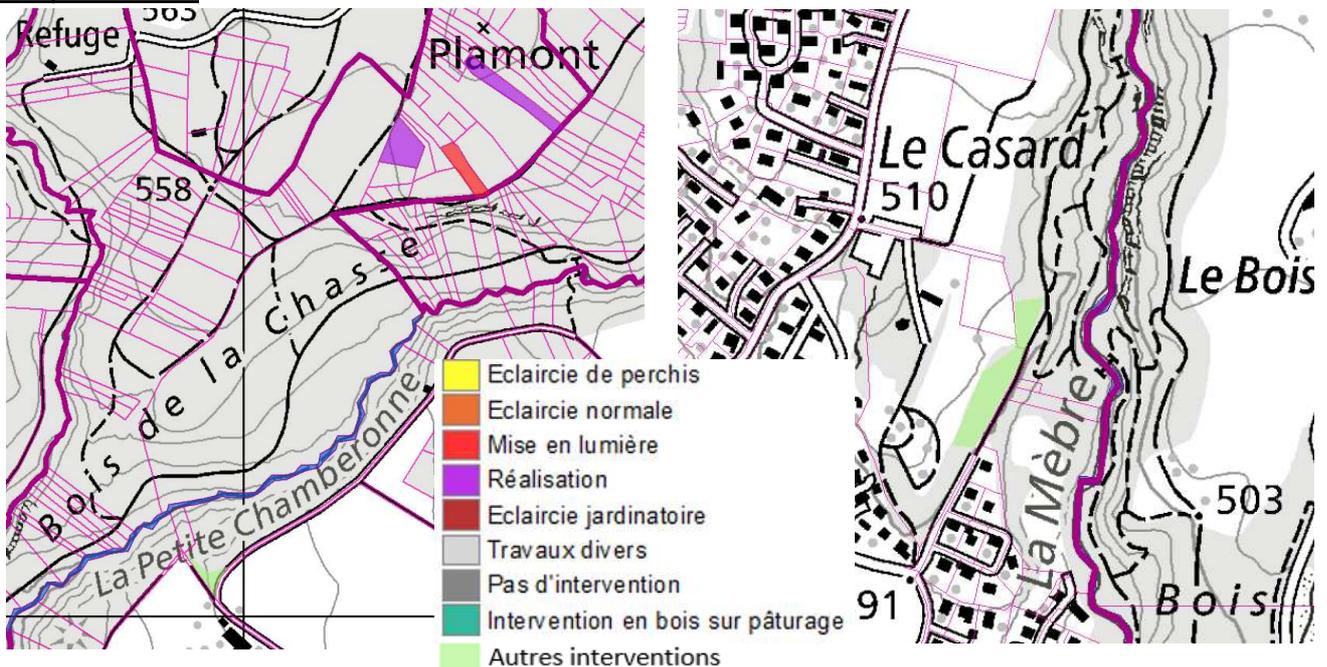
### Crissier :

Plusieurs exploitations ont été réalisées sur les propriétés communales notamment sur les parcelles bordant le chemin du bois Bahud. Ces interventions ont permis la mise en lumière de rajeunissement naturel. Le bois issu de ces coupes a été valorisé en bois de service (hêtre, sapin blanc) et vendu à des scieries régionales. Les bois de moindre valeur ont été valorisés en énergie. Durant l'été, une surveillance des arbres dépérissant a été effectuée sur l'ensemble de la propriété forestière. Une surveillance de ces arbres a été effectuée et les plus dangereux ont été exploités notamment ceux à proximité de la zone de délaçement de Montassé. Plusieurs interventions d'arrachage de plantes invasives ont été effectuées en forêt afin d'éviter la prolifération de celles-ci.

### Plantations et soins culturaux:



### Coupe de bois:

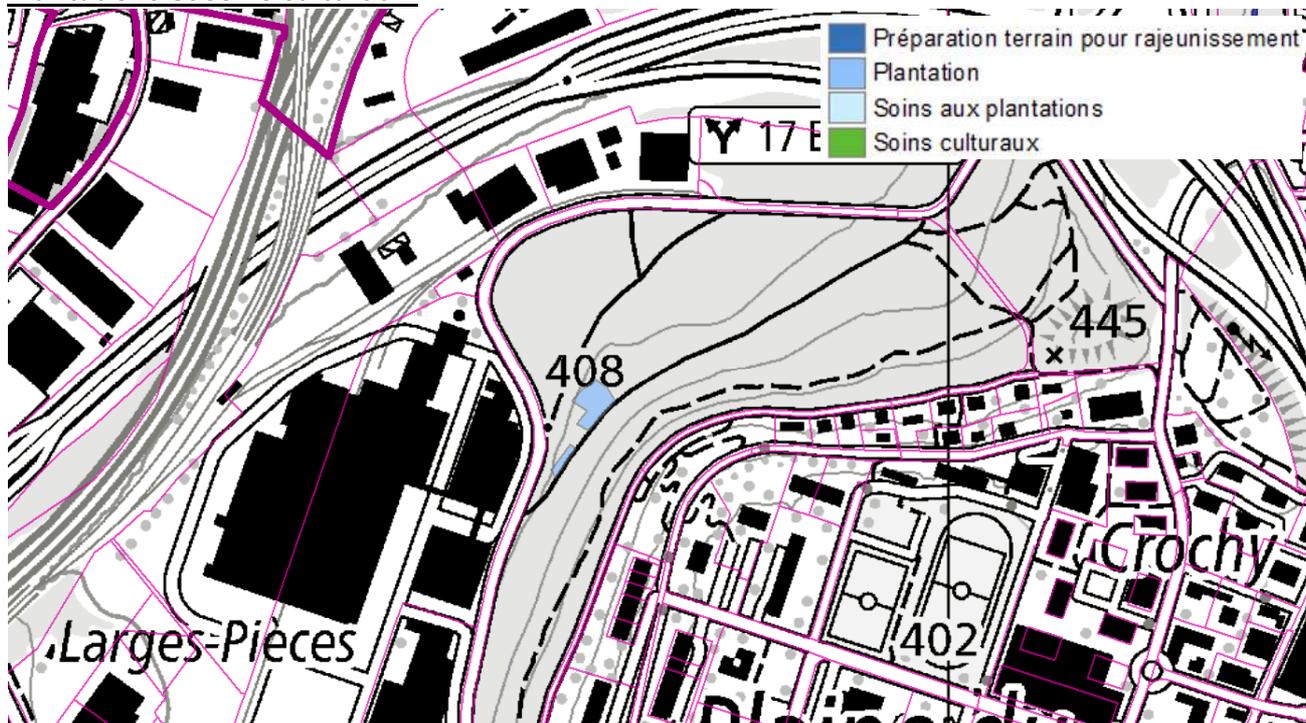


Bois martelé: 770 sylves

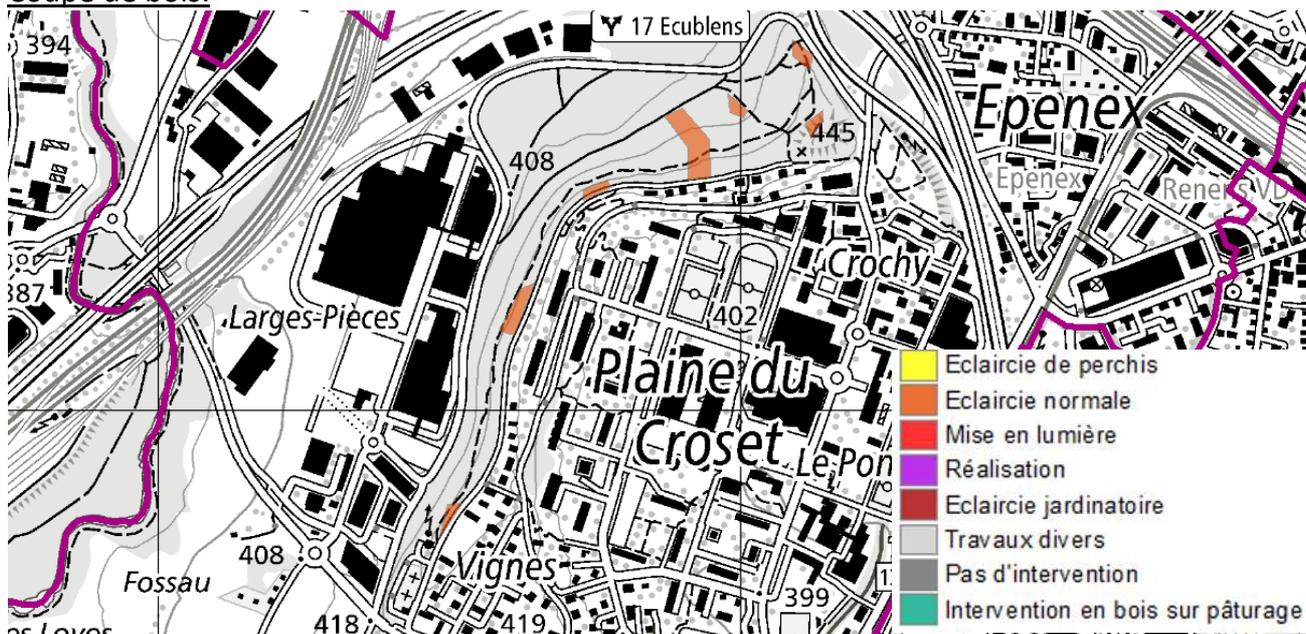
### Ecublens :

Une exploitation d'arbres dangereux le long du chemin des Crêts a été effectuée. Plusieurs éclaircies dans de jeunes peuplements ont été réalisées dans le massif du château de la Motte. Une exploitation visant à mettre en lumière de jeunes tiges naturelle a aussi été effectuée. Les bois issus de cette coupe ont été valorisés en bûches de bois et bois d'énergie. Ces bois ont été vendus lors de la traditionnelle mise de bois communale. Une plantation d'arbre a été réalisée dans la zone de forestière bordée par la zone industrielle « Larges-Pièces ». Cette intervention a permis d'intégrer des essences forestières indigènes et résistantes aux changements climatiques.

#### Plantations et soins culturaux:



#### Coupe de bois:



Bois martelé: 103 sylves

### Jouxpens-Mézery :

Une exploitation forestière visant à sécuriser des arbres penchés a été exécutée le long de la lisière du massif forestier, sur la parcelle communale n° 344. Les bois exploités ont été valorisés en bois d'œuvre pour les parties de qualité. Le solde a été transformé en bois d'énergie. Lors des forts coups de vents de février plusieurs mélèzes de bonne qualité se sont renversés. Ceux-ci ont été exploités et sortis de la forêt. Ces bois ont été sciés par une société régionale et pourront être valorisés par la commune dans une prochaine construction. Le canapé forestier présent dans le massif de Sous-Bois a été déplacé et complètement réfectionné. Les écoles de Jouxpens-Mézery et de Prilly ont contribué à ces travaux. Les chemins d'accès à proximité de cette zone d'accueil ont été réaménagés.

#### Coupe de bois:

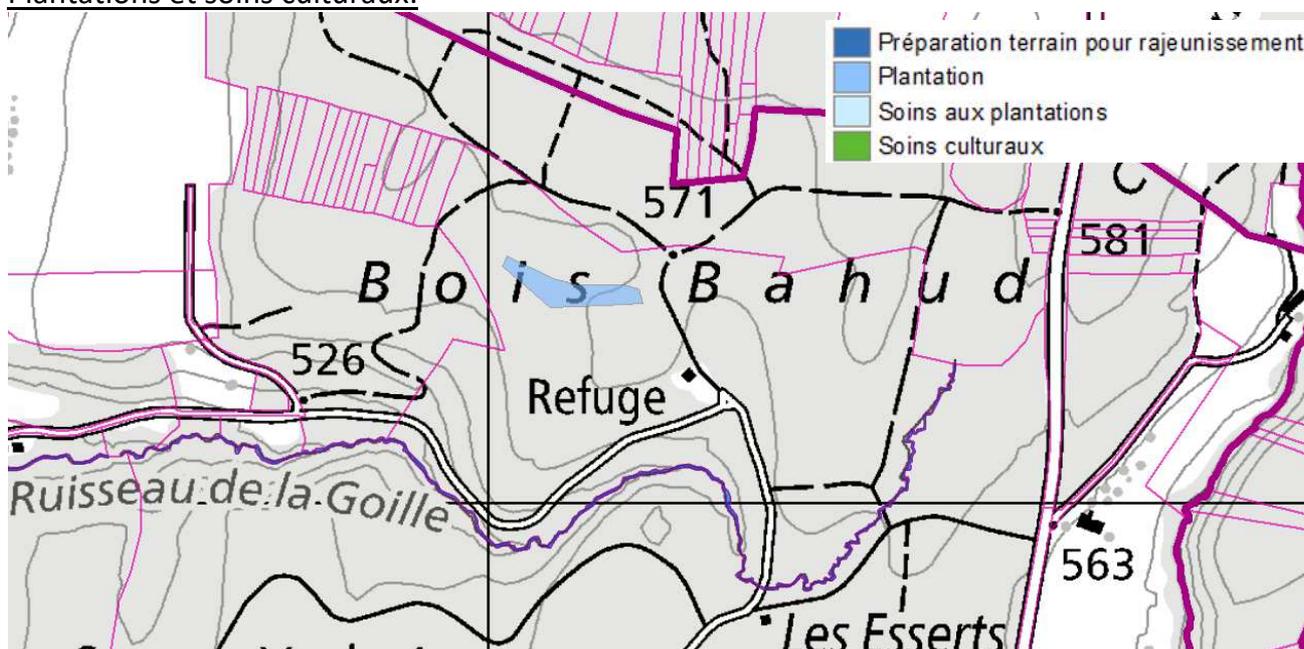
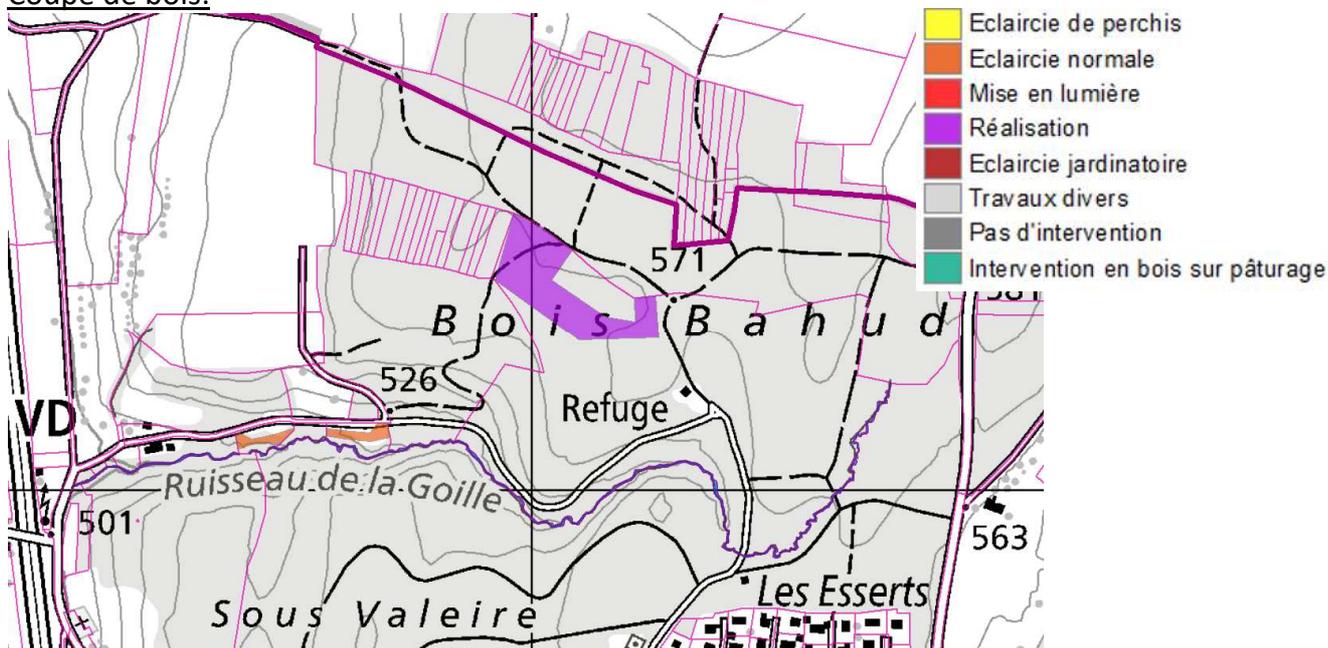


Bois martelé: 52 sylves

**Mex :**

Une coupe de bois dite de « mise en lumière » a été réalisée derrière le refuge communal, en limite de la propriété de la ville de Lausanne, pour permettre le développement de jeunes plants indigènes. Les bois exploités ont été valorisés en bois de sciage notamment les hêtres, le reste de moindre qualité, a été valorisé en bois de chauffage pour le CAD communal ou en bois de feu pour des particuliers habitant la commune. Une plantation de 300 arbres a été effectuée sur cette surface de coupe en septembre dernier, lors de la traditionnelle journée verte. Une plaque avec le nom des enfants ayant participé à cette manifestation sera posée à proximité durant l'année 2024. Cette action vise à apporter un complément d'essences indigènes permettant d'étoffer le nombre d'essences présentes sur cette parcelle.

Afin de profiter de la réfection du chemin de la Goille, des arbres penchés et dangereux ont été coupés le long du tracé. A la suite des étés chauds et secs des dernières années, plusieurs arbres, notamment des hêtres et des sapins blancs ont dépéris. Ceux à proximité des infrastructures ont été exploités afin de prévenir des risques de chutes.

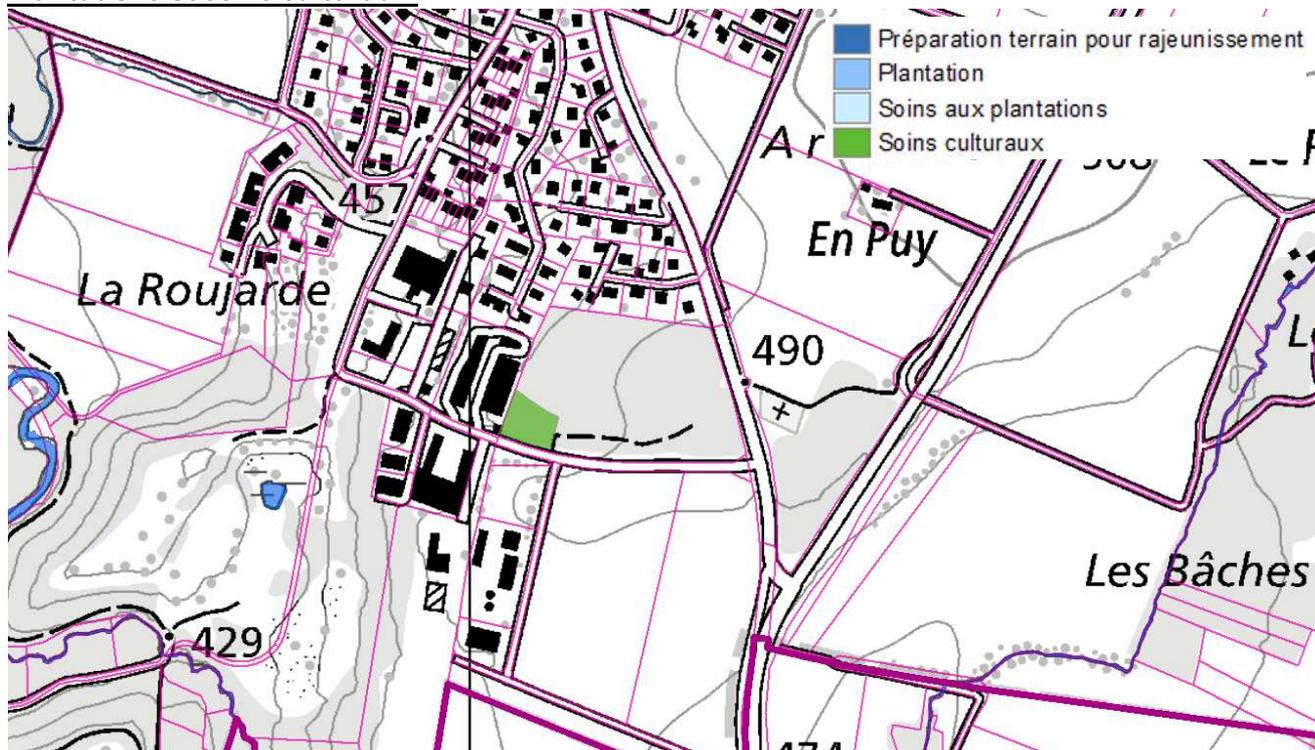
**Plantations et soins culturaux:****Coupe de bois:**

Bois martelé: 32 sylves

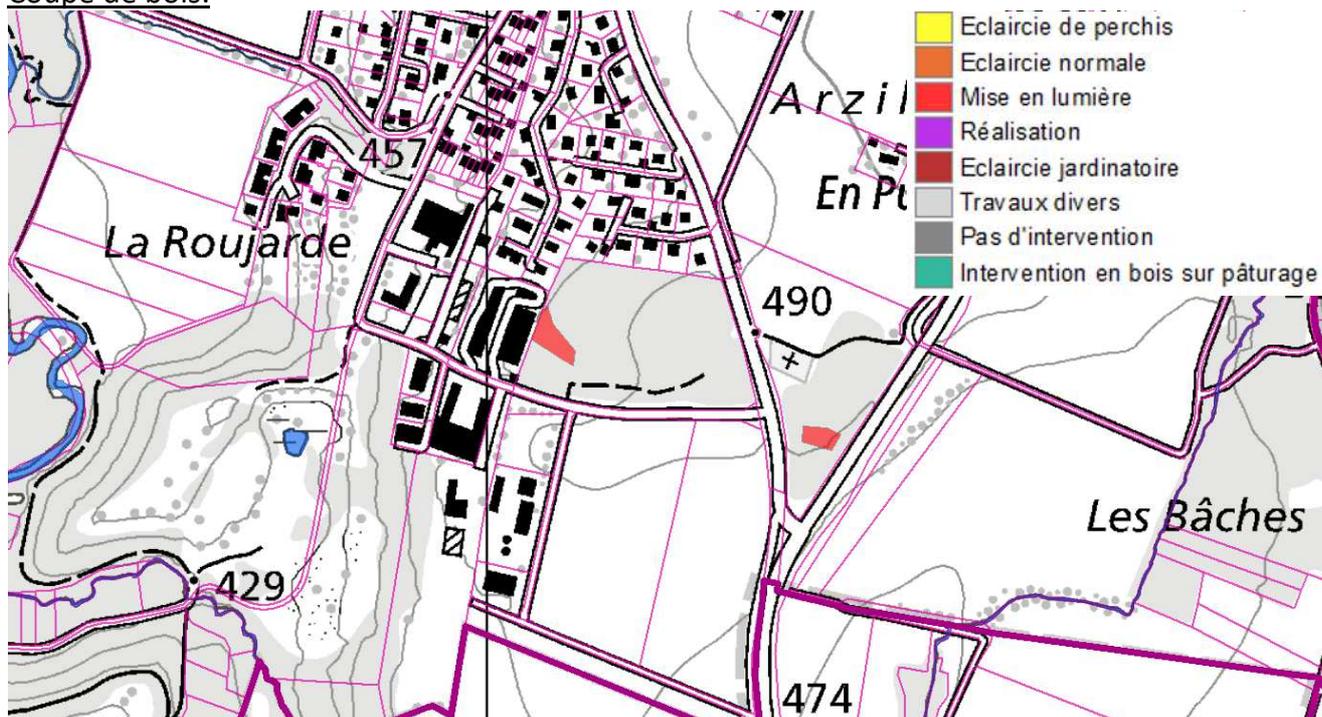
### Penthaz :

Deux coupes ont été réalisées, une première éclaircie dans le massif des Rippes, en suivant les interventions accomplies en 2021 et 2022. La seconde dans le massif forestier bordant le cimetière, où des hêtres dépérissant ont été prélevés. Les bois ont été, en grande partie, valorisés en ballots de bois de chauffage et vendus lors de la traditionnelle mise de bois communale. Le solde a été vendu pour du bois de déchetage permettant la création de plaquettes forestières. Des soins à la jeune forêt ont été réalisés dans le massif forestier des Rippes, ceci afin de sélectionner les tiges les plus vigoureuses et résistantes aux changements climatiques.

#### Plantations et soins culturaux:



#### Coupe de bois:



Bois martelé: 81 sylves

**Prilly :**

Une matinée de ramassage de déchets, en collaboration avec les écoles de Prilly, s'est déroulée durant l'automne. Ce type d'activité permet de sensibiliser à la problématique des déchets abandonnés en forêt. La présentation de la forêt auprès des élèves a été très bien accueillie, ceux-ci ont ainsi pu découvrir une partie du monde forestier. Une coupe de bois a été martelée et sera exploitée en janvier 2024. Cette intervention permettra un apport de lumière supplémentaire aux jeunes plants issus du rajeunissement naturel présent sur cette parcelle. Une surveillance des arbres des cheminements piétonniers est réalisée 2 fois par année. Cette mesure permet de prévenir des risques de chute d'arbre sur ces tracés abondamment utilisés.

Bois martelé: 29 sylvés

**Renens :**

La matinée de martelage s'est déroulée dans le massif du bois du Caudray. Lors de cette visite, plusieurs arbres ont été choisis pour être prélevés ; ceux-ci présentaient des signes de dépérissement et/ou de maladie. Le prélèvement de ces tiges permet de maintenir la sécurité le long des tracés pédestres présents dans ce massif. De plus, une petite zone de jeunes tiges a été mise en lumière grâce à l'abattage d'une petite dizaine d'arbres. Conjointement avec la commune de Chavannes-près-Renens, le canapé forestier a été complètement revu et réhabilité grâce notamment aux différentes classes d'élèves de ces deux communes. Ceux-ci ont contribué à remplir avec des branches trouvées à proximité le pourtour de ce nouveau lieu de rencontre. Bravo à eux.

Bois martelé: 0 sylves

**Romanel-sur-Lausanne :**

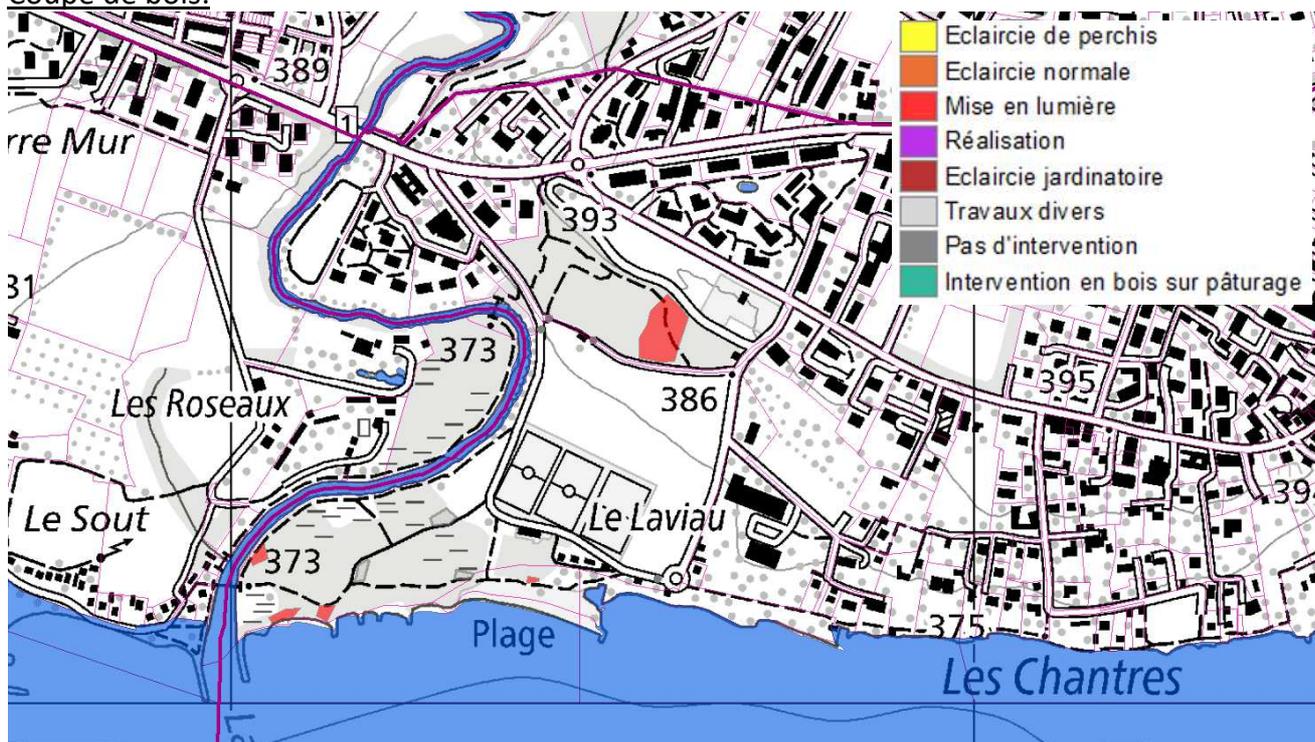
Une éclaircie a été exécutée, en début d'année, au lieu-dit « bois de la Judée ». Cette exploitation a permis de récolter un ancien peuplement d'épicéa planté il y a une quarantaine d'année. Ces arbres présentaient des signes de faiblesse et un début de dépérissement. La décision de les marteler (désigner) a été prise afin de valoriser au mieux la matière. Ce travail a été réalisé avec la participation des autorités communales. La surface mise à nu par cette exploitation sera replantée au printemps 2024 avec des essences forestières indigènes locales correspondants au climat et au sol de la région. Une surveillance des arbres dangereux été accomplie durant l'année. Cette mesure permet de déceler les arbres dangereux aux abords des infrastructures de toutes sortes.

Bois martelé: 74 sylves

### Saint-Sulpice :

Une intervention sylvicole visant à développer de la jeune forêt naturelle a été réalisée dans le massif du Laviau, entre le chemin du refuge et la route bordant le tennis. Cette intervention a en partie été complétée suite aux multiples coups de vent du mois de juin qui ont versés plusieurs arbres volontairement conservés lors du martelage. Deux passages axés sur la surveillance d'arbres dangereux ont été réalisés durant l'année. Après repérages des arbres dangereux, ceux-ci ont été coupés durant le mois d'octobre. Les nombreux étés secs et chauds contribuent au déclin de certaines essences forestières présentes dans ce massif. Ces changements météorologiques violents ont une fréquence de plus en plus rapprochée et mettent à mal les forêts. Quelques peupliers ont aussi été exploités entre la plage et l'embouchure de la Venoge. Ces arbres plantés par le passé pour des raisons économiques ne représentaient pas de réel apport biologique. De plus, ces arbres présentaient des signes importants de maladie et de dépérissements. Afin de garantir la sécurité du chemin piétonnier et des berges de la Venoge, ceux-ci ont donc été prélevés. Leurs bois ont été valorisés comme entrave au parcage sauvage le long du chemin du refuge. Des troncs similaires avaient déjà été mis en place par le passé mais présentaient un état de pourrissement trop avancé pour continuer à réaliser pleinement leur rôle.

#### Coupe de bois:

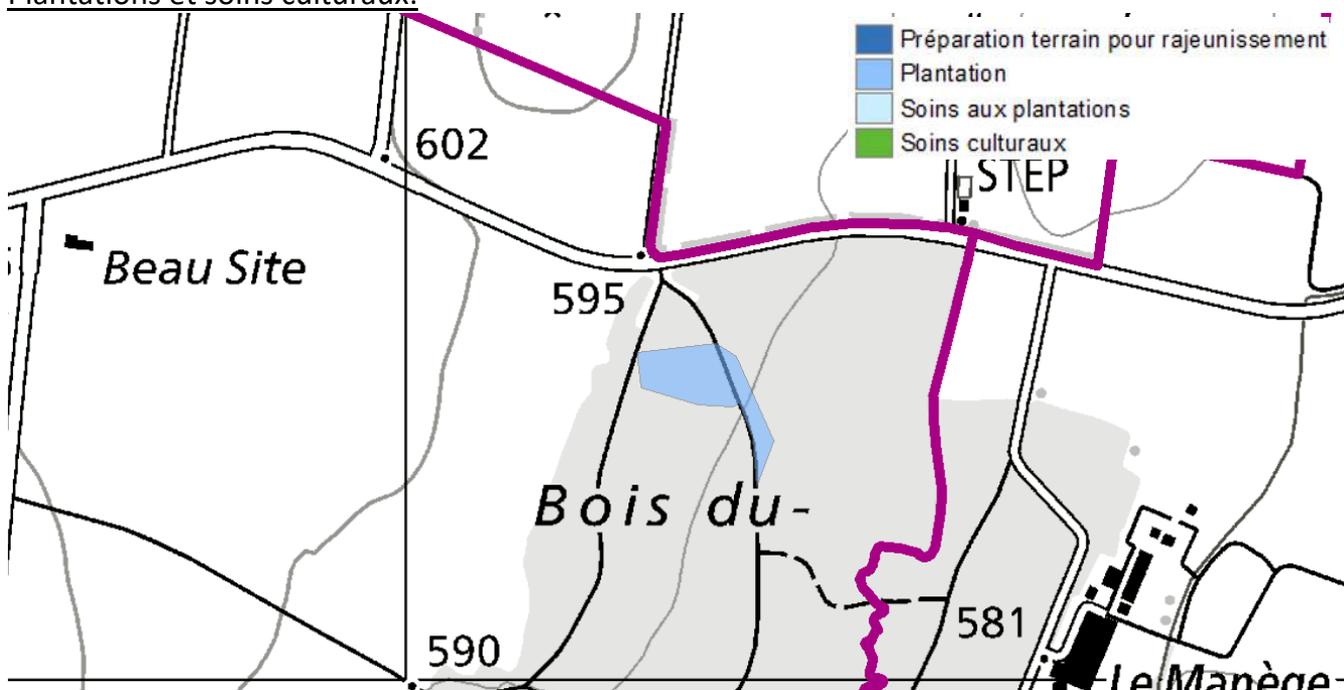


Bois martelé: 112 sylves

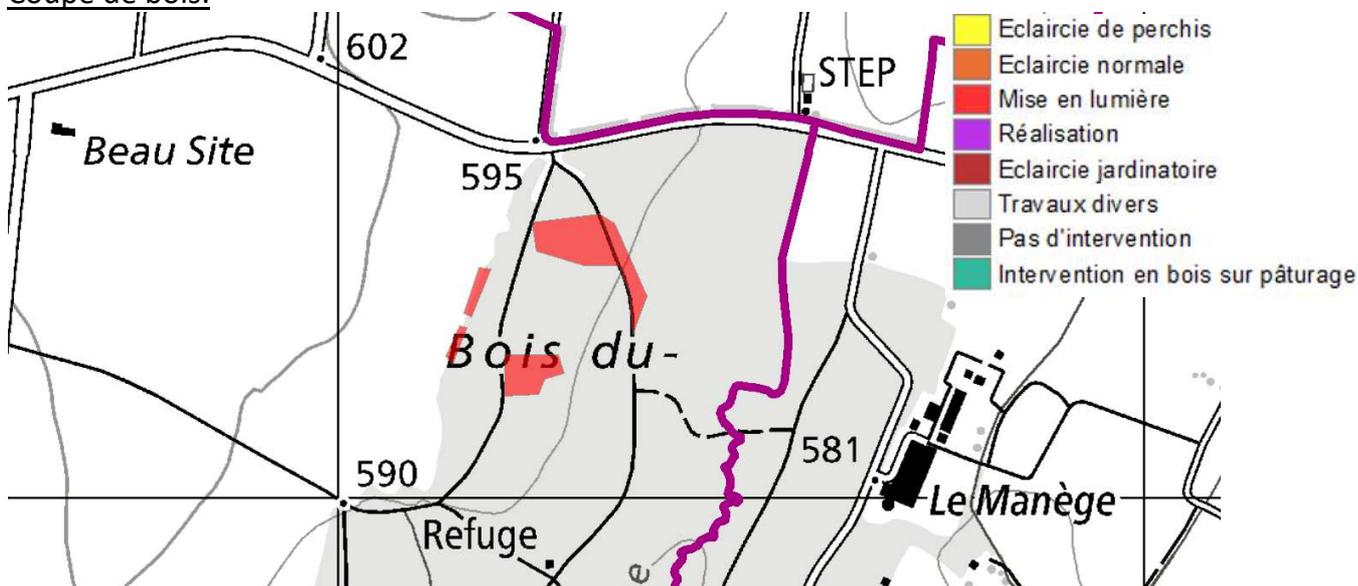
## Sullens :

Le Bois du Dévin est le massif le plus important de la commune de Sullens. Plusieurs interventions ont été réalisées par le passé dans cette forêt, permettant de rajeunir naturellement ce boisé. Une coupe de bois a été martelée en 2023 sur ce site. Le but de cette intervention était de reprendre la gestion passée, en continuant à transformer ce massif avec une majorité de résineux. En effet, les sapins et épicéas présents souffrent des effets du changement climatique notamment le manque de pluie et les fortes températures estivales. Ces deux essences forestières, majeures en suisse, sont contraintes afin de survivre à se développer en altitude, plus au nord, région qui sont leurs aires de répartition naturelle. L'intervention réalisée a permis un apport en lumière sur de jeunes tiges issues du rajeunissement naturel. Ces arbres deviendront la future forêt, et seront accompagnés par la main de l'homme lors des soins culturaux. Un complément de plantation a été réalisé notamment dans les zones laissées à nu après la coupe. Le choix des essences plantées et protégées a fait l'objet d'un choix selon la typicité du sol, de la topographie et du climat de cette forêt. Le chêne et l'orme champêtre ont été choisis pour compléter ce rajeunissement.

### Plantations et soins culturaux:



### Coupe de bois:

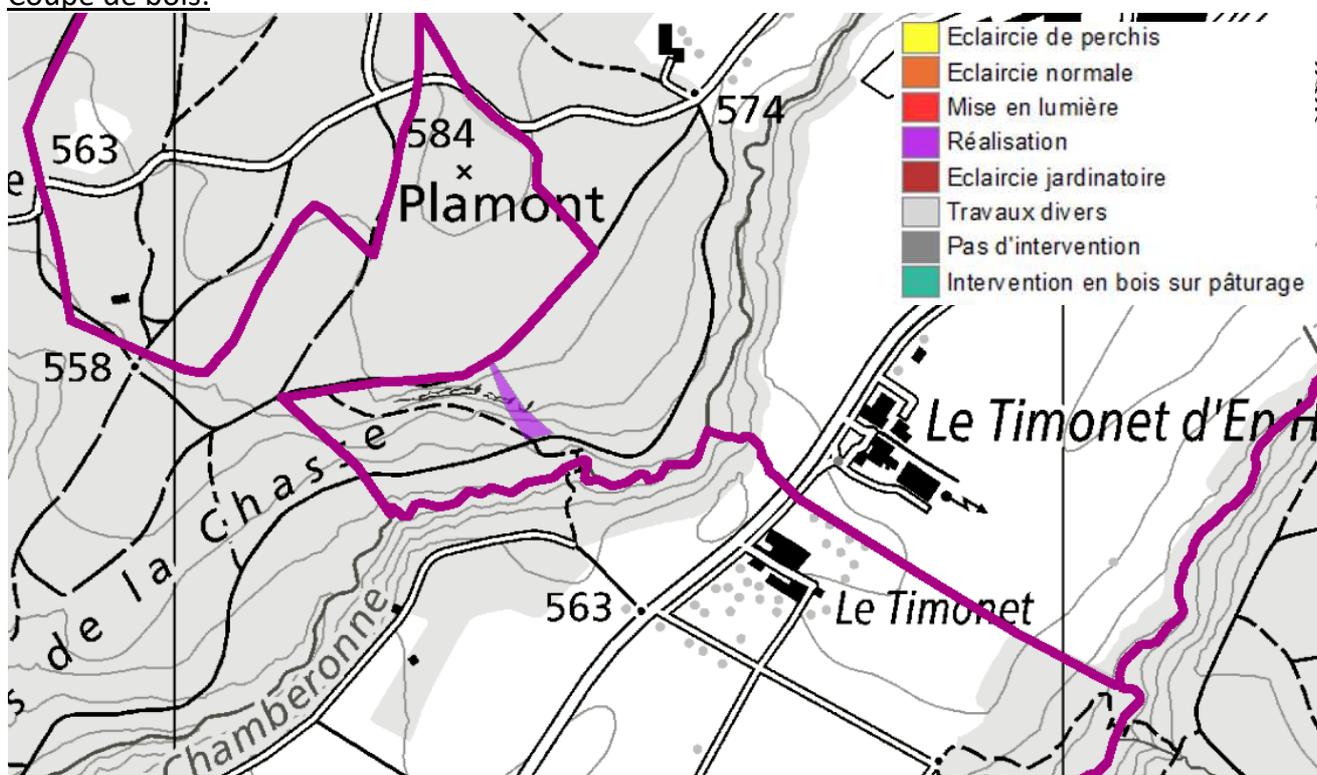


Bois martelé: 470 sylves

### Villars-Sainte-Croix :

L'année 2023 fut marquée par le retour de la traditionnelle mise de bois de feu. En effet, celle-ci avait été stoppée durant la période « Covid ». L'édition 2023 a eu un beau succès et les personnes présentes ont pu trouver le bois nécessaire à leurs ménages. Durant l'été, une sortie en forêt, un mercredi après-midi, a été organisée afin de faire découvrir aux jeunes et moins jeunes, les propriétés forestières de la commune. Une présentation de la faune sauvage vivant dans ce massif forestier a été présentée par Monsieur Frédéric Strittmatter, municipal des forêts. Cette journée a ravi le public présent. Durant l'automne, une coupe de bois sur une parcelle communale sur le territoire de Cheseaux a permis de mettre en lumière de jeunes plants. Les produits de cette coupe ont permis de valoriser le bois en sciage (planche, bois de menuiserie, ébénisterie) et en énergie (bûches, plaquettes forestières). Quelques soins à la jeune forêt ont permis de mettre en valeur des jeunes plants aux caractéristiques propre à la station forestière (climat, topographie) et potentiellement résistants au réchauffement climatique. Ces travaux ont été réalisés sur plusieurs parcelles communales.

#### Coupe de bois:

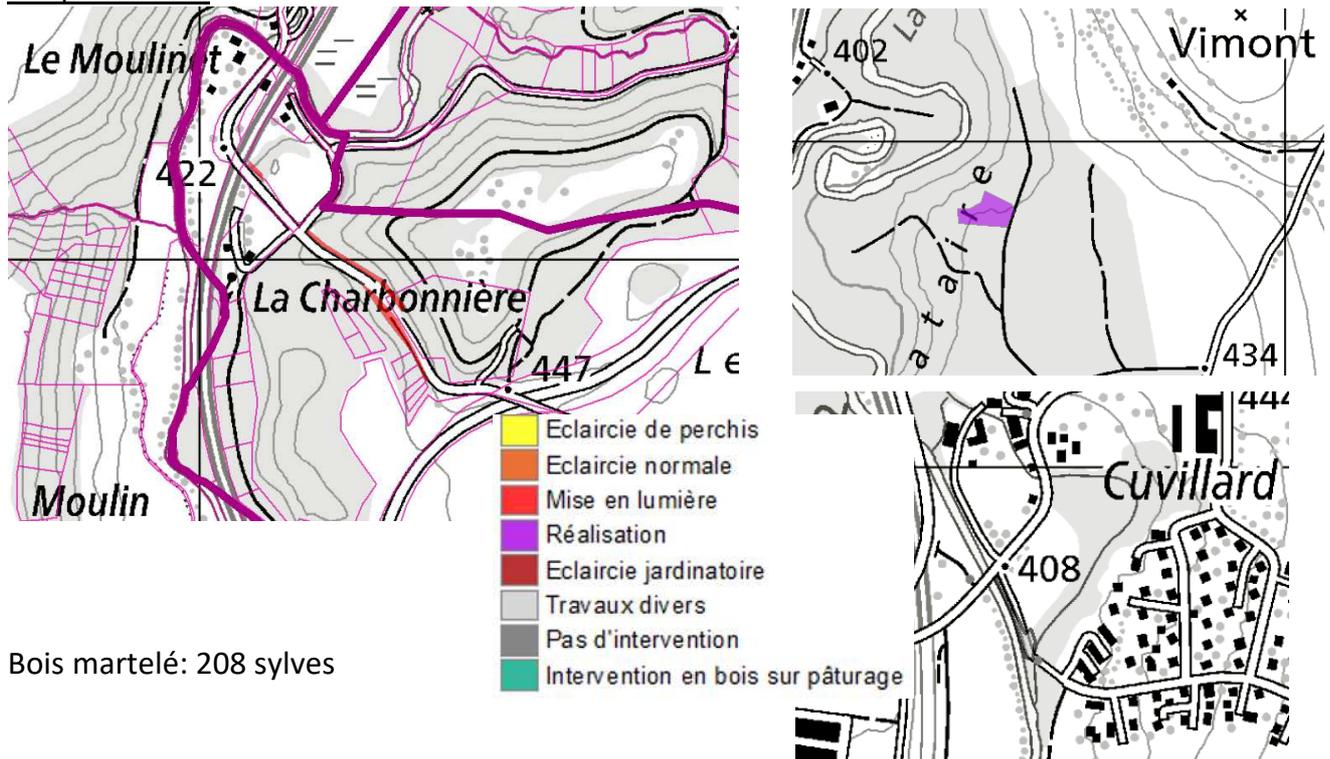


Bois martelé: 176 sylves

### Vufflens-la-Ville :

Une coupe de bois a été réalisée En Lovataire afin de mettre en lumière le rajeunissement naturel présent. Ces coupes ont permis de valoriser du bois feuillu en sciage et en bois d'énergie. Plusieurs arbres secs, le long de la Venoge, en contre bas du chemin de l'Arzillier, ont été exploités afin de sécuriser le cheminement piétonnier. Une coupe d'arbres penchés sur la route du Moulinet a permis de dégager le gabarit routier et de sécuriser les usagers de cette desserte communale. Plusieurs travaux de dégagement des chemins ont eu lieu durant les mois de février et juin suite aux forts coups de vent. Ceux-ci ont entraîné la chute de plusieurs arbres. Un nettoyage des renvois d'eau sur les chemins est venu compléter l'entretien annuel de la desserte forestière.

#### Coupe de bois:



Bois martelé: 208 sylves

Fait le 20.02.2024

Le Garde forestier

Grégory GABRIEL